

2024-0027
2024-12-12

Étiquette de base du contenant

CONCISE^{MD}

RÉGULATEUR DE CROISSANCE DES PLANTES

COMMERCIAL

SOLUTION

POUR USAGE EN SERRE SEULEMENT

Principe Actif: Uniconazole-P.....0,055 %

Contient du 1,2-Benzisothiazolin-3-one à 0.04% à titre d'agent de conservation

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 32342

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION

POISON

Fabriqué par:
Fine Agrochemicals Limited
Hill End Road, Whittington
Worcester, WR5 2RQ
Royaume-Uni
www.fine.eu

Distribué par:
N.M Bartlett Inc
4509 Bartlett Road
Beamsville, Ontario
L3J 0Z1, Canada
Tel: 905-563-8261

CONTENU NET : 1 - 10 LITRES

MISES EN GARDE

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**
- Enlever immédiatement le concentré par lavage de la peau ou des yeux.
- Après l'usage, se laver les mains et toute autre partie du corps exposée.
- Retirer tout vêtement contaminé immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver séparément des autres vêtements avant de les réutiliser.
- Pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation, porter des vêtements imperméables (par exemple une combinaison de Tyvek) avec un capuchon, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes protectrices, des chaussettes, des bottes en caoutchouc et une cartouche d'élimination des vapeurs organiques approuvée par NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides, ou une cartouche approuvée par NIOSH pour les pesticides.
- Ne pas entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures. Éviter de contaminer les étangs, les ruisseaux, les rivières et les endroits avec des plantes utiles.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou un médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Note pour le médecin: Renseignements d'urgence: composez le 1-800-892-0099.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Conserver les pesticides dans leur contenant d'origine. Entreposer le contenant bien fermé. Ne pas entreposer le produit concentré ou les solutions diluées dans un contenant de nourriture ou de boisson. Entreposer dans un endroit frais et sec, bien aéré et à l'écart des semences, des plantes, des engrais et des autres pesticides. Ne pas entreposer le produit dilué.

ÉLIMINATION

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte des contenants dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

CONCISE^{MD}

RÉGULATEUR DE CROISSANCE DES PLANTES

COMMERCIAL

SOLUTION

POUR USAGE EN SERRE SEULEMENT

Principe Actif: Uniconazole-P.....0,055 %

Contient du 1,2-Benzisothiazolin-3-one à 0.04% à titre d'agent de conservation

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 32342

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

**S'IL MANQUE DES RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTIQUETTE, COMMUNIQUEZ
AVEC LE DISTRIBUTEUR AVANT D'UTILISER CE PRODUIT**

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION

POISON

Fabriqué par:
Fine Agrochemicals Limited
Hill End Road, Whittington
Worcester, WR5 2RQ
Royaume-Uni
www.fine.eu

Distribué par:
N.M Bartlett Inc
4509 Bartlett Road
Beamsville, Ontario
L3J 0Z1, Canada
Tel: 905-563-8261

CONTENU NET : 1 - 10 LITRES

MISES EN GARDE

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**
- Enlever immédiatement le concentré par lavage de la peau ou des yeux.
- Après l'usage, se laver les mains et toute autre partie du corps exposée.
- Retirer tout vêtement contaminé immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver séparément des autres vêtements avant de les réutiliser.
- Pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation, porter des vêtements imperméables (par exemple une combinaison de Tyvek) avec un capuchon, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes protectrices, des chaussettes, des bottes en caoutchouc et une cartouche d'élimination des vapeurs organiques approuvée par NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides, ou une cartouche approuvée par NIOSH pour les pesticides.
- Ne pas entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures. Éviter de contaminer les étangs, les ruisseaux, les rivières et les endroits avec des plantes utiles.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou un médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Note pour le médecin: Renseignements d'urgence: composez le 1-800-892-0099.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Conserver les pesticides dans leur contenant d'origine. Entreposer le contenant bien fermé. Ne pas entreposer le produit concentré ou les solutions diluées dans un contenant de nourriture ou de boisson. Entreposer dans un endroit frais et sec, bien aéré et à l'écart des semences, des plantes, des engrais et des autres pesticides. Ne pas entreposer le produit dilué.

ÉLIMINATION

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

3. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
4. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte des contenants dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI

REMARQUES IMPORTANTES

- Concise est un régulateur de croissance des plantes extrêmement actif. Éviter les doses excessives en prenant des précautions lors de la dilution ou de l'application du produit. Une dose excessive du produit peut causer un important ralentissement de la croissance ainsi que des effets défavorables possibles sur la floraison, l'apparence de la plante et sa valeur marchande. Éviter la dérive sur les espèces non ciblées.

- Appliquer sur des plantes en pleine croissance et bien arrosés. Ne pas mélanger avec des pesticides, des engrais ou des adjuvants.

MISES EN GARDE

- POUR USAGE EN SERRE SEULEMENT
- Ne pas appliquer Concise d'une manière incompatible avec les recommandations de la présente étiquette.
- Ne pas utiliser dans les serres avec des planchers composés de sols sableux ou de loam sableux.
- Ne pas réutiliser la terre des plantes traitées avec Concise .
- Ne pas utiliser sur les géraniums de Bickell (*Geranium spp.*).
- Il est recommandé d'appliquer CONCISE^{MC} le matin ou tard l'après-midi
- NE PAS laisser les rejets, l'effluent ou les eaux de ruissellement provenant des serres qui contiennent ce produit de pénétrer dans des lacs, des cours d'eau, des étangs ou d'autres plans d'eau.
- Concise retarde l'allongement presque immédiatement après l'application. On peut souvent évaluer l'efficacité environ une semaine après le traitement.
- Pour les poinsettias et les chrysanthèmes seulement, si la réponse est inefficace après la première application dans les limites de la dose recommandée, répéter le traitement.
- Il est possible que les plantes réagissent différemment au Concise , ce qui est attribuable à la surface de la plante en rapport avec la surface du sol.
- Dans les limites de la dose recommandées, les températures extrêmes peuvent influencer la réponse des plantes. Il peut être nécessaire d'utiliser une dose plus forte lorsqu'il fait chaud que lorsque la température est basse.
- Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de brumisation portatif ou à l'aide d'un nébulisateur manuel.
- Ne pas appliquer aux plantes ornementales cultivées pour les fleurs coupées.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Concise peut être utilisé pour réduire la hauteur de la plante en limitant l'élongation des entre nœuds grâce à l'inhibition de la synthèse de la gibbérelline. Ce produit retarde la croissance des poinsettias, des chrysanthèmes, des lis Pâques, et des espèces de géraniums et de plantes à massif. Diluer dans l'eau selon le mode d'emploi ci-dessous. Faire un traitement foliaire au moyen d'un pulvérisateur ordinaire. La dose efficace dépend grandement du volume d'application. Les doses recommandées se fondent sur un volume d'arrosage de 2 litres appliqué uniformément sur 10 mètres carrés de bêche. Pour de meilleurs résultats, on recommande une basse pression et de grosses gouttelettes.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Fine Agrochemicals Ltd au +1-888-474-3463 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Fine Agrochemicals Ltd n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et (ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) de tous les mélanges en cuve potentiels dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures. Les mélanges en cuve qui ne figurent pas spécifiquement sur cette étiquette doivent d'abord être testés sur une petite surface, dans des conditions locales et en utilisant des pratiques standards, afin de confirmer que le mélange en cuve est adapté à une application généralisée.

Les facteurs cultureux et environnementaux, notamment le milieu de croissance, la gestion de l'eau/de l'engrais, la température, la lumière, les températures relatives du jour et de la nuit, et la composition de la serre influencent la réaction des plantes au produit Concise. Les personnes qui utilisent Concise pour la première fois devraient traiter un petit nombre des plantes à la plus faible dose recommandée. Ajuster les taux au sein de la gamme de doses recommandées selon les besoins pour le meilleur effet. La température peut avoir un effet important sur la réaction à toutes les doses. Dans les limites des doses recommandées, il peut être nécessaire d'utiliser une dose plus forte lorsqu'il fait chaud que lorsque la température est basse pour obtenir le même résultat.

Des essais avec Concise ont été entrepris sur un nombre limité de cultivars. La réponse des plantes au produit Concise est fortement influencée par le bagage génétique. Les producteurs doivent limiter le premier usage de Concise à un nombre restreint de plantes à la dose recommandée la plus faible, observer la réaction des plantes et ajuster les taux en conséquence.

POINSETTIA

Appliquer Concise en pulvérisation foliaire lorsque les boutures atteignent 3,5 à 5,0 cm de longueur (environ 10 à 14 jours après le pincement). Utiliser un taux de 4 à 16 ml/L (2 à 8 ppm) et appliquer uniformément un volume d'arrosage de 2 litres par 10 mètres carrés de bêche. Appliquer un ou deux traitements à intervalles de 7 jours jusqu'à l'obtention des caractéristiques de croissance voulues. Le traitement peut diminuer faiblement la taille et le diamètre des bractées, de sorte que la floraison peut être retardée. Plusieurs applications au taux le plus bas de l'étiquette peuvent fournir une réponse plus satisfaisante. Un traitement tard en saison (après le début des journées courtes) peut avoir des effets négatifs sur la taille des bractées, la qualité des plantes et la valeur marchande. **NE PAS APPLIQUER SUR DES POINSETTIAS APRÈS LE DÉBUT DES JOURNÉES COURTES.**

CHRYSANTHÈMES

Concise peut être appliquée aux chrysanthèmes en pot ainsi qu'aux chrysanthèmes rustiques. Appliquer en traitement foliaire 7 à 14 jours après le pincement, lorsque les boutures atteignent 3,5 à 5 cm de longueur. Utiliser un taux de 10 à 20 ml/L (5 à 10 ppm) et appliquer uniformément un volume d'arrosage de 2 litres par 10 mètres carrés de bêche. On peut

effectuer un autre traitement 7 à 21 jours après la première application pour augmenter le taux de l'inhibition de la croissance.

Des applications multiples peuvent être plus efficaces que la même quantité de produit appliqué dans un seul traitement. On peut appliquer une solution de 40 ml/L (20 ppm) dans un volume d'arrosage de 2 litres par 10 mètres carrés de bêche, mais NE PAS répéter le traitement après une pulvérisation de 20 ppm.

LIS DE PÂQUES

Appliquer Concise en traitement foliaire lorsque les pousses atteignent 7,5 cm de hauteur. Utiliser au taux de 6 à 60 ml/L (3 à 30 ppm) et appliquer uniformément un volume de 2 litres par 10 mètres carrés de bêche. On peut effectuer un autre traitement de 3 à 5 ppm 2 à 3 semaines après le premier traitement de 3 à 5 ppm. NE PAS faire d'autres traitements après une pulvérisation de plus de 5 ppm. Éviter de traiter en fin de saison. On n'atteindra pas la hauteur voulue après une application de Concise sur les lis de Pâques « Nellie White » cultivés selon un DIF de zéro ou négatif (les températures pendant la journée sont les mêmes ou plus basses que les températures pendant la nuit).

REMARQUE : Le traitement avec Concise des Plantes peut diminuer la quantité d'eau nécessaire dans les lis de Pâques.

ESPÈCES DE GÉRANIUMS ET DE PLANTES À MASSIF

Appliquer en pulvérisation foliaire.

Espèces de géraniums et de plantes à massif pour lesquelles Concise est acceptable, avec mention des restrictions.

Espèces-hôtes	Dose acceptable (ppm uniconazole-P)*	Nombre maximal d'applications acceptables**	Temps acceptable pour appliquer (hauteur des plantes)***
Plantes à massif			
Célosie (<i>Celosia plumosa</i>)	2,5 à 10	2	5 à 10 cm de hauteur
Coléus (<i>Coleus sp.</i>)	5 à 10	1	2 à 5 cm de hauteur
Impatiens (<i>Impatiens walleriana</i> ou <i>I. balsamina</i>)	2,5 à 10	2	3 à 10 cm de hauteur
Tagète (<i>Calendula officinalis</i> , <i>Tagetes erectus</i> , <i>T. patula</i> , et <i>T. signata</i>)	5 à 15	2	5 à 10 cm de hauteur
Pensée (<i>Viola wittrockiana</i>)	1 à 6	1 : si >3 ppm a été appliqué. 2 : les deux applications de 1 à 3 ppm.	3 à 5 cm de hauteur
Pervenche (<i>Vinca minor</i>)	1 à 3	2	5 à 10 cm de hauteur
Pétunia (<i>Petunia hybrida</i>)	10 à 30	1	2 à 5 cm de hauteur
Sauge (<i>Salvia splendens</i> , <i>S. horminum</i> , <i>S. farinacea</i> , <i>S. coccinea</i> , et <i>S. sclarea</i>)	1 à 10	2	3 à 10 cm de hauteur

Muflier des jardins (<i>Antirrhinum majus</i>)	10 à 30	1 : si >15 ppm a été appliqué. 2 : les deux applications de 10 à 15 ppm.	5 à 10 cm de hauteur
Violette (<i>V. tricolor</i> , <i>V. cornuta</i> , et <i>V. williamsii</i>)	1 à 5	1	2 à 5 cm de hauteur
Géranium (Zonal : <i>Pelargonium hortorum</i> , et Lierre : <i>Pelargonium peltatum</i>)	2 à 4 si cultivées à partir de semence; 2 à 8 si reproduction végétative	2	Utiliser 2 à 4 ppm sur les géraniums de semence lorsque les plantes atteignent 5 à 16 cm de hauteur

* Concise est extrêmement actif à très faibles doses. Les producteurs doivent faire attention de commencer par de faibles doses sur les jeunes pousses. N'appliquer qu'en pulvérisation foliaire.

** Pour certaines cultures (tel qu'indiqué), il est possible de faire un deuxième traitement au besoin, mais il faut attendre 7 jours après le premier traitement.

*** Le temps propice au traitement était 5 à 16 cm de hauteur pour toutes les espèces de plantes à massif. Le temps recommandé dans cette colonne est appuyé par les données soumises. Cependant, le producteur ou le détenteur d'homologation pourra restreindre davantage le temps d'application, mais seulement à l'intérieur de la fenêtre acceptable d'application.

INTERDICTIONS

Ne pas contaminer l'eau, la nourriture de consommation humaine ou animale par suite de l'entreposage, de l'élimination ou du nettoyage du matériel.
Le déversement à ciel ouvert est interdit.

Concise^{MD} est une marque déposée de Fine Agrochemicals Limited